MONTREDON LABESSONNIE *infos*

Novélas de Montredon

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL SEMESTRIEL / JANVIER 2022

www.montredonlabessonnie.fr

Sommaire

Remaniement du Conseil Municipal	3
Recensement de la population	3
Composteurs dans les cimetières	4
Semaines du Tri	4
Fête de la Science	5
Rentrée des écoles	6
Journée intergénérationnelle	6
Cantine et tarification	7
Projet de Skate-Park	7
Sainte-Agnès se réinvente	8
Les performances de Mélody JULIEN	9
Travaux municipaux	10
Évolution du Bourg-Centre	11
Stationnement	11
Adressage de la Commune	12
Extinction de l'éclairage public	12
Installation de la Croix-Rouge	12
Festivités de cet été	13
Économie locale	14
Tribune libre	14
Etat civil - Contacts	16
À noter	16

Directeur de la publication :
Jean-Paul CHAMAYOU

Comité de lecture :
Jean-Paul CHAMAYOU
Marie-Claude ROBERT

Ont participé à ce numéro :
Pascale BARNA-LEGRAND
Dominique GODOT-RAMADE
Pauline MARCOU-MADER
Marie-Claude ROBERT
Helena POLDERVAART
Raoul DE RUS
Mélanie BOCCALON
Jean MARTINEZ
Didier COMBES
Communauté de Communes Centre Tarn

Crédits photo :
CREAJ Graphique
Mairie de Montredon-Labessonnié

Conception graphique :
CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié
www.creajgraphique.com

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement **avec des encres végétales respectueuses de l'environnement.**

Edito

La fin de l'année 2021 sera peut-être les derniers mois de restriction et des obligations dues à la Covid-19. Depuis le mois de mars 2020, nous avons été contraints à beaucoup de changements dans nos vies familiales, professionnelles et sociales. Restons vigilants et respectons les gestes barrières chaque fois que cela est possible.

Au mois d'août, Christian Baïsse, Adjoint au Maire, est décédé. Il laisse le souvenir d'un homme discret, efficace avec des valeurs humaines hors du commun. Les enfants des écoles de Montredon lui doivent beaucoup. Il a été remplacé par Didier COMBES qui retrouve le dossier d'économies d'énergies qu'il occupait lors du mandat précédent. Dominique GODOT-RAMADE a été nommée déléguée à l'informatique et à la communication. Daniel CAMP délégué aux associations sportives et gestion des chemins ruraux.

Au cours de l'année 2021, l'équipe municipale a mis en œuvre les décisions budgétaires votées au mois de mars :

- Réfection du Monument aux Morts.
- Aménagement d'une nouvelle classe de maternelle.
- Dispositif du prix du repas en fonction du quotient familial.
- Réfection de la toiture de l'église de Saint-Martin.
- Aménagement du Foirail.
- Équipements des ateliers (tondeuse à gazon).
- Fin des travaux de réfection routiers consécutifs à l'orage de mai 2020.
- Accompagnement d'un groupe de jeunes pour la mise en place d'un espace ludique.
- Pour l'aménagement de la Grand'Rue, nous venons de choisir le Maître d'ouvrage délégué (TEMELIA) pour un montant de 162 721€ TTC.
- Pour la Grand'Rue, nous avons déposé un dossier « Bourg-Centre » à la Région qui permettra d'optimiser les aides qui pourraient nous être attribuées.

En janvier lors de la présentation des vœux, je vous ferai le point sur la situation financière et sur l'avancement des travaux. Au nom de l'équipe municipale je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Jean-Paul CHAMAYOU

ORGANIGRAMME

Remaniement du Conseil Municipal

Christian Baïsse, Adjoint au Maire, nous a quitté le 11 août 2021, entouré de sa famille. Il laisse une place vide, difficile à remplacer à la Mairie de par son professionnalisme, sa grande disponibilité et sa gentillesse. Tu vas nous manquer Christian, nous avons beaucoup appris auprès de toi, nous ne t'oublierons pas.

C'est Didier COMBES qui occupe désormais le poste de 5e adjoint.

Suite à la démission de David FRANCO, Conseiller municipal délégué à la Défense et auprès de Trifyl, élu en mars 2020 en tant que membre de la liste « Ensemble pour Montredon-Labessonnié », l'article L270 du Code Electoral prévoit que le candidat venant après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quel qu'en soit le motif. Le candidat suivant dans la liste est Gaëlle POUSTOMIS.

Le nouveau Conseil Municipal est ainsi constitué

Maire : **Jean-Paul CHAMAYOU**
Finances • Suivi technique des travaux • État Civil - Gestion du personnel • P.L.U.i.

1er Adjoint : **Jean-François COMBELLES**
Urbanisme • Cadastre • Voie publique • Espaces verts • Réseaux électriques • Eau-Assainissement

2e Adjoint : **Marie-Claude ROBERT**
Finances (suivi budget) • Recherche de subventions • Tourisme

3e Adjoint : **Jean MARTINEZ**
Travaux • Patrimoine • Aménagement du territoire

4e Adjoint : **Mélanie BOCCALON**
Affaires Scolaires • Enfance-Jeunesse • Culture

5e Adjoint : **Didier COMBES**
Économie d'Énergie • Développement Durable • Délégué Défense

1er Délégué : **Dominique GODOT-RAMADE**
Communication • Informatique (gestion du parc informatique et du site internet)

2e Délégué : **Daniel CAMP**
Gestion des chemins ruraux • Dossiers de bornage • Associations sportives

DÉMOGRAPHIE

Recensement de la Population

Suite aux restrictions sanitaires dues à l'épidémie de la Covid-19, le recensement de la Population qui devait avoir lieu début 2021 a dû être reporté du 20 janvier au 19 février 2022.

Le dernier recensement date de 2016, la Commune comptait 2079 habitants. Cinq agents recenseurs seront présents, munis d'une carte officielle. Nous vous remercions pour l'accueil chaleureux que vous leur réserverez.

Vous aurez la possibilité de répondre au recensement par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

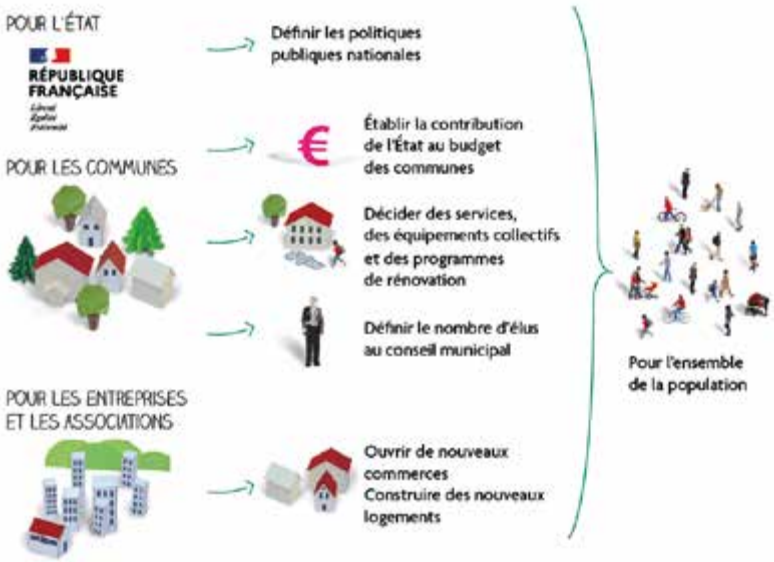

Des composteurs dans les cimetières

Faire du compost est un plus !

Soucieux de son environnement et de la protection de la planète, le citoyen qui s'inscrit dans une démarche collective et individuelle de réduction des déchets permet d'entraîner une diminution du tonnage des ordures ménagères et par conséquent des coûts de leur traitement.

La Commune de Montredon-Labessonnié regroupe 9 cimetières dépourvus de compostage utile pour jeter toutes les fleurs naturelles fanées recueillies sur les tombes de nos défunts. La Communauté de Communes Centre Tarn participe activement à l'investissement et l'impact écologique et environnemental. Le projet est d'équiper les cimetières de la Sigourre, des Rousseillès ainsi que celui de Saint-Amans-de-Négrin.

Pensez à participer en garnissant le composteur lors de votre passage dans le cimetière, par le brassage des broyats afin de permettre un compost riche, utilisable par tous les citoyens. Un bon compost est constitué de 70% d'humidité et 30% de matières sèches (gazons, broyats...). **N'hésitez pas à vous l'approprier et à vous servir lorsque le compost aura bien réduit !**

CHOIX DU COMPOSTEUR

Il s'est dirigé vers une caisse garantie 7 ans en bois regroupant l'Eco-Certification et fabriqué en France :

- Assemblage en pin des Landes et sapin d'Alsace, bois certifiés PEFC.
- Traitement autoclave certifié CTB B+ et produit de traitement CTB P+.
- Certification AFNOR.
- Conformité aux exigences du référentiel de la Marque NF Environnement.
- Composteurs de proximité NF 094.

Faciles à monter, ils ne nécessitent aucun outillage. Ces composteurs sont très accessibles car ils ont une façade amovible qui facilite le brassage des matières et la récupération du compost. Les lames sont ajustées pour favoriser une bonne aération...

Semaines du tri

Du 24 mai au 17 juillet 2021, Trifyl et la Communauté de Communes Centre Tarn ont mené une expérimentation de collecte séparée des biodéchets auprès du centre ville de la Commune de Montredon-Labessonnié et Poulan-Pouzols.

C'EST QUOI DES BIODÉCHETS ?

Ce sont les déchets biodégradables de la poubelle noire, notamment les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, os...). Ils représentent actuellement près d'un tiers des déchets contenus dans la poubelle noire.

OBJECTIF : RÉDUIRE LA POUBELLE NOIRE POUR VALORISER DAVANTAGE DE DÉCHETS.

L'opération a été menée dans le cadre du projet Trifyl Horizon 2030. Il s'agit de doter dès 2024 notre territoire d'un dispositif de gestion des déchets nouvelle génération, à la fois plus respectueux de l'environnement et garantissant la maîtrise des coûts dans la durée. Outre la création de nouveaux équipements qui vont permettre de valoriser 80 % de nos déchets, il implique de nouveaux comportements des habitants (gestes de tri et pratiques écocitoyennes). Le tri des biodéchets et leur valorisation en biogaz et en compost comptent parmi les ambitions du projet.

UN SAC DE COULEUR COLLECTÉ AVEC LA POUBELLE NOIRE

Durant huit semaines, les habitants devaient collecter leurs biodéchets dans des sacs de couleur (orange pour les habitants, rose pour les commerçants et vert pour Poulan-Pouzols) et les déposer dans les mêmes bacs que les poubelles noires (déchets résiduels). La seule exigence était qu'ils trient leurs biodéchets le mieux possible. L'opération a permis de mesurer la qualité du tri, d'évaluer les quantités de biodéchets restant dans la poubelle noire, de vérifier la résistance des sacs fournis et d'identifier les éventuelles contraintes ou difficultés rencontrées.

UNE MARGE DE PROGRESSION IMPORTANTE

Les résultats ont montré que la proportion de biodéchets triés représentait près de la moitié du volume de biodéchets laissés dans les sacs noirs (ordures ménagères). L'utilisation courante de composteurs individuels et la distribution d'épluchures ou de restes de repas aux animaux (retour des participants à l'expérimentation) expliquent un gisement de biodéchets plus faible que ceux constatés sur les précédentes expérimentations.

Le bilan de l'opération reste encourageant, de nombreux participants ayant estimé que le tri des biodéchets était un geste facile au quotidien. La sensibilisation de la population et la communication auront un rôle essentiel à jouer dans la réussite de ce dispositif qui devrait être généralisé dans 2 ans.

Fête de la Science

La Fête de la Science a célébré ses 30 ans en octobre dernier : les 7 et 8 elle a réuni les scolaires puis le 9 et 10 le grand public autour de multiples activités et animations ludiques. Cet évènement s'est déployé sur 3 sites, notamment sur Réalmont, Terre de Bancalié et Montredon-Labessonnié.

Dans notre village, cette fête a mis en avant l'astronomie et le climat avec Albiréo, la découverte de la minéralogie et de la pétrographie avec le club minéralogique de l'Albigeois, une activité ludique « cartes pop-up » archéologique avec le Conseil départemental d'archéologie du Tarn. Une projection a été réalisée au cinéma avec l'Association Montredonnaise Art & Culture Cinématographique, un atelier découverte de la faune sauvage locale et des paysages avec le naturo'bus de la Fédération des Chasseurs du Tarn. Sans oublier la découverte d'une ferme et de son environnement avec la ferme des Zazous de la Borie Maigre, l'archéologie du sonore avec Passerelle Arts Sciences Technologies, les végétaux, vibrations et ondes avec l'Association Un Bel Avenir. Le Planétarium a participé avec des animations autour de la pollution lumineuse nocturne, des grandes découvertes françaises en astronomie en projection, ainsi que le décollage de la fusée Spacex-9.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Témoignage : *« Le vendredi 8 octobre, les enfants de l'école Sainte-Thérèse se sont rendus à pied sur le site du Planétarium du village à l'occasion de la Fête de la Science.*

Ils ont été accueillis par des passionnés qui ont partagé leur savoir avec plaisir. Les enfants ont adoré le naturo'bus. Ils ont cherché avec grand intérêt les animaux cachés sur la maquette. Ils ont aussi fait des expériences pour comprendre comment vivent les végétaux. Ils ont été très intrigués par les formes géométriques créées par des vibrations sur la plaque de Chladni. L'atelier qui a eu le plus grand succès auprès de tous, petits et grands, est sans aucun doute le canon Vortex.

D'habitude, lorsqu'on va au Planétarium, on regarde les étoiles dans le ciel. Là, les étoiles étaient dans les yeux des enfants et des animateurs des différents ateliers. Superbe initiative cette Fête de la Science ! Merci Science en Tarn ! »

Rentrée 2021-2022

La rentrée s'est bien déroulée pour l'ensemble des écoles de la Commune.

■ ECOLE DE LA SIGOURRE

Mmes HERAIL (Directrice), MEYNET, CABROL et PAYRASTRE se partagent un effectif de 95 élèves. L'équipe est complétée par les aides maternelles Isabelle, Nadège et Roselyne qui remplace Marie-Christine pour un an.

■ ECOLE SAINTE-THÉRÈSE

Un effectif de 54 élèves pour Me DIDIER-FABRE (Directrice) qui accueille 19 enfants en maternelles et CP, Me SANCHEZ 17 élèves en CE1-CE2 et Me MESSAGER 18 élèves en CM1-CM2. 3 petits viendront grossir les rangs en janvier 2022. L'équipe est complétée par un maître E, un enseignant spécialisé, M. Grégory SIGUIER, qui vient deux après-midis par semaine pour coanimer dans les classes. Il fait travailler tous les élèves du CE1 au CM2 en lecture afin qu'ils progressent en fluence (aisance orale). Avec les CP, il mène un projet de lecteurs en rédigeant un petit album. L'équipe enseignante est secondée par 3 aides-maternelles, Virginie HOULES, Marie ARMENGAUD et Christine MADELPECH. Cette année, l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole) a embauché en plus Clara AUSSENAC, une jeune apprentie en CAP Petite Enfance. Ainsi, chaque enseignante est accompagnée d'un personnel de service dans sa classe afin de différencier au mieux la pédagogie.

■ ECOLE DES FOURNIALS

Mmes FONDEVIELLE (Directrice) et MONTHEILLET s'occupent d'un effectif de 32 élèves, avec l'arrivée de 3 enfants prochainement. Mélanie accompagne les maîtresses et un enseignant spécialisé accompagne les élèves en difficultés.

Journée intergénérationnelle

Ce 28 septembre 2021, c'était la troisième année que les institutrices de l'école Sainte-Thérèse de Montredon-Labessonnié proposaient au club Générations Mouvement de participer à certaines activités avec les enfants.

La première année, nous les avons accompagnés lors d'une chorale. L'année dernière, elles nous ont proposé une randonnée (sur 3 journées) adaptée à chaque classe avec pique-nique.

Cette année, les maîtresses ont souhaité que les aînés les accompagnent pour une journée marche pour toute l'école, 54 élèves, 3 maîtresses, 3 ATSEM plus 15 papis et mamies. Les classes des grands CE1, CE2, CM1, CM2 nous ont rejoint sur le Foirail et nous voilà partis avec notre pique-nique sur le dos vers le sentier qui longe le zoo, puis direction La Besse en passant par Le Fustié, par un magnifique chemin boisé. Environ 100 mètres avant le hameau, les maîtresses et les tout-petits (maternelle et CP) nous ont rejoint pour marcher un peu avec le groupe, histoire d'ouvrir l'appétit. Sur une jolie placette dans ce hameau, bien ensoleillée, les papis ont installé des balles de pailles prêtées par Jean-Pierre et Marie-Thérèse afin que nos chers petits s'assoient au sec pour manger. La bienveillance des maîtresses veut que les bambins de la maternelle n'aient pas eu à porter leur pique-nique sur le dos, elles l'ont amené en voiture à La Besse. L'estomac bien calé et les gambettes reposées, Marie-Thérèse nous propose d'aller voir les ânes au pré, mais les bourricots ont préféré rester à l'ombre dans les bas-fonds... on ne les a pas vus ! Le retour vers l'école s'est fait par la route, toujours à pied et les petits ont encore profité du bus car certains méritaient bien leur sieste.

Cette sortie était à consonance protection de l'environnement et découverte de la nature automnale du pays montredonnais. Les Montredonnais sont très respectueux de leur environnement car les enfants n'ont pas ramassé beaucoup de déchets. Nous, les aînés nous avons passé une excellente journée et je pense que les enfants ont apprécié aussi. Merci aux enseignantes de nous faire partager ces moments intergénérationnels...

Générations Mouvement

Cantine et tarification

Depuis la rentrée, les cantines des écoles publiques des Fournials et de la Sigourre sont approvisionnées par la Maison Familiale Rurale (MFR) de Peyregoux en liaison chaude, les repas sont préparés avec des produits frais et locaux, très diversifiés.

Il y a actuellement de bons retours tant du point de vue quantitatif que gustatif.

TARIFICATION SOCIALE

L'État a mis en place une aide financière, sur dossier, accordée aux Communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants qui instaurent une grille de tarification sociale pour les cantines de leurs écoles primaires. Ce soutien de l'Etat a pour but de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Le montant de cette aide accordée par l'Etat est de 3€ par repas facturé à 1€ maximum pendant 3 ans.

Tranches	Quotient familial	Tarifs facturés aux familles	Aide de l'État d'un montant de 3€
T1	0€ - 1000€	**0,90€**	Éligible
T2	1001€ - 2000€ et familles relevant du RSA	**1€**	Éligible
T3	2001€ et plus	**3,45€**	Non-éligible

PROJET DE SKATE-PARK

Un espace dédié aux sports de glisse

La Commune possède divers espaces de détente. Une proposition de la Municipalité a été faite aux jeunes de la Commune, des groupes ont été ainsi constitués et ont permis de se rendre compte que les ados souhaitent vivement s'approprier un espace dédié aux sports de glisse.

INTERVIEW

« Bonjour, nous sommes Victor, Lucas, Loïc, Yanis, Hafez, Ylan, Emy et Laian. Nous venons vous présenter notre projet de skate-park à côté du stade à la place du camping pour les jeunes du village et des alentours. Cet espace nous permettrait de nous retrouver en toute sécurité pour pratiquer notre activité.

Nous espérons que le skate-park contiendra un slide (barre métallique) d'une hauteur de 50 cm, une grande rampe (2 m), une rampe moyenne (1.50 m) et une petite rampe (1 m) pour prendre de la vitesse ; deux dômes de 50 cm de hauteur pour le plus grand et 25 cm pour le plus petit, une double rampe alignée qui sera de 2 m.

Nous avons rencontré le Maire pour discuter de l'emplacement et du soutien financier de la Mairie. Aline COUTAREL, Conseillère municipale de Montredon-Labessonnié ainsi que Melissa chargée de mission projet jeunesse et jeunes adultes de la Communauté de Communes nous accompagnent.

Nous avons contacté des entreprises de création de modules de skate-park pour pouvoir réaliser des devis. Ceux-ci s'élèvent en moyenne à 45 000€ dont 15 500€ consacrés aux modules et 23 750€ pour la base du skate-park qui sera faite en béton.

wweeddoo Ose tes projets !

Si vous souhaitez soutenir notre projet vous pouvez vous rendre sur le site de wweeddoo.com, puis tapez Montredon dans l'onglet de recherche et cliquez sur Skate-park à Montredon-Labessonnié.

*Vous pouvez nous laisser un commentaire et pourquoi pas faire un don si vous le voulez sur l'onglet **Je soutiens**. Vous pouvez voir le résumé de nos rencontres dans la rubrique Actualités.*

Merci d'avance de vos contributions. »

Sainte-Agnès se réinvente

Rencontre avec Joanna LOSAT, Directrice de l'EHPAD.
Au cœur de notre village, discrète mais bien connue des habitants, la Maison de retraite Sainte-Agnès a entamé en septembre 2020 un nouveau chantier pour s'agrandir et permettre une meilleure organisation de l'espace.

Au programme : construction d'un hall d'entrée plus vaste et de nouvelles chambres pour mieux accueillir les personnes, ainsi qu'une réorganisation permettant un fonctionnement plus rationnel du pôle administratif et de l'infirmerie.

Le va-et-vient des ouvriers des différentes entreprises missionnées pour la réalisation va bientôt s'arrêter, le quartier retrouvera une certaine sérénité. On se rappelle à peine la petite maison et la grue, culminant à 26 mètres de hauteur sous crochet, qui ont marqué le départ de l'aventure. La première n'est plus, la seconde, elle, était pourtant visible des alentours du village, dominant les toits de Montredon-Labessonnié. Les résidents, leurs proches et les visiteurs ont suivi l'avancée des travaux avec curiosité et les questions posées montraient leur intérêt. De nombreux matins, vous pouviez voir ce Monsieur à grande moustache, coiffé de son béret veillant à la bonne marche des travaux, rêvant à sa vie de maçon… rouspétant après les ouvriers qui selon lui n'allaient pas assez vite. Peut-être que s'il avait été chef de chantier, nous n'aurions pas eu 4 mois de retard ! Il est temps d'en finir. En effet, la zone de chantier étant située dans l'existant, il a fallu la faire coexister avec les activités nécessaires à l'accompagnement des personnes accueillies. Des adaptations ont été mises en place pour limiter l'exposition des résidents et des professionnels aux différents inconvénients (bruits, limitation ou dérivation des circulations, coupures électriques…). Il est grand temps, l'impatience gagne du terrain alors que la fin du chantier est annoncée pour le 19 novembre. On aperçoit le résultat : des couleurs vives accueillent déjà le visiteur dans des espaces clairement définis qui visent à faciliter les conditions de travail des salariés et à améliorer le confort des résidents.

Des changements sont à noter également côté parc où depuis un an, les enfants de l'école Sainte-Thérèse sont accueillis pour le déjeuner dans une véranda de 80m² environ. Ce projet intitulé « Partage entr'Ages » a pu être maintenu malgré la crise sanitaire moyennant quelques adaptations, là encore. Les enfants ne peuvent pas encore partager le repas en étant installés aux mêmes tables que les « grandes personnes[1] » mais leur envie, toujours vivace, garantit à ce projet sa forte valeur ajoutée sur le plan humain.

Enfin, côté chemin des Fées, dans les Maisons Partagées, une nouvelle accompagnatrice a pris ses fonctions en septembre. Auprès des habitants ayant fait le choix de venir vivre à plusieurs, elle participe à la mise en place d'un cadre de vie confortable, sécurisé et adapté dans une volonté sociale et humaniste conformément aux valeurs de ÂGES SANS FRONTIERES, l'association gestionnaire. Un petit jardin est planté, des parties de jeux ont lieu avec un voisin du quartier… Il y a quelques jours, la première habitante a reçu ses proches : 4 générations étaient réunies pour un moment de partage. « A tout âge, l'être humain ne peut s'épanouir que confronté à l'autre, en étant avec l'autre et il ne se réalise que dans l'utilité sociale ». C'est parce que l'autre lui parle, le fait réfléchir, lui fait éprouver des émotions plus ou moins agréables voire carrément désagréables, qu'il continue d'apprendre, de se construire et qu'il se sent en vie. En cela, le bénéfice de la cohabitation pour la personne âgée, malgré certaines difficultés, prévaut sur la colocation. Le rôle de chacun et chacune s'inscrit dans la participation à la vie de la maison, en fonction de ses potentialités, de ses besoins et de ses attentes. Les « Maisons des Fées » sont destinées à offrir à 12 séniors qui souhaitent conserver leur autonomie, tout en évoluant dans un environnement bienveillant, un cadre de vie intermédiaire entre le maintien à domicile et l'EHPAD ouvert sur le voisinage. Quelques chambres libres attendent ceux et celles qui souhaiteraient faire un pied-de-nez à l'isolement…

Ceux qui ont connu la Maison de retraite il y a 30 ans doivent avoir bien de la peine à la reconnaître. D'autres changements arrivent. Des idées verront le jour afin d'habiller véranda et parc arboré de notes originales. Restez vigilants petits et grands Montredonnais, vous serez bientôt conviés au partage, à la rencontre, à la convivialité.

(1) terme servant à désigner les personnes âgées aux Antilles.

Les performances de Mélody JULIEN

Athète de haut niveau, née le 13 mai 1999, Mélody est spécialisée dans le 10 000 m, le 10 km et le semi-marathon. Elle suit en parallèle des études avec un Master 1 MEEF 1er degré afin de préparer le concours de Professeur des écoles. Affiliée au club de l'Association Multisports Montredonnaise depuis 2015 avec pour entraîneur Max LESAUVAGE.

PALMARÈS

- 9 sélections en équipe de France (dont 2 en toutes catégories)
- 18 médailles en championnat de France (9 or, 8 argent, 1 bronze)
- 3 records de France (10 000 m, semi-marathon espoir et 15 km junior)
- 10 records d'Occitanie
- 21 records du Tarn
- Plus de 140 courses gagnées

2021 :

- Championne de France espoir (semi-marathon et 10 000 m)
- Vice-Championne de France espoir (3000 m et 10 km)
- Vice-Championne de France toutes catégories (Semi-marathon, 10 000m)
- 9e au Championnat d'Europe espoir (10 000 m)
- 19e à la Coupe d'Europe toutes catégories (10 000 m)
- Record de France espoir du 10 000 m (33'07")
- 2e en équipe de France au Championnat d'Europe de Cross à Dublin.

2020 :

- Championne de France espoir (10 000 m et 5 000 m)
- Championne de France universitaire (1 500 m salle)
- Médaille de bronze en toutes catégories au Championnat de France (10 000 m)
- 1re sélection en équipe de France en toutes catégories : Championnat du Monde de Semi-marathon (58e, 4e espoir et 1re européenne espoir).
- Record de France espoir du 10 000 m (33'27") et Semi-marathon (1h12'51")

2019 :

- Championne de France espoir (10 000 m et semi-marathon)
- Championne de France universitaire (cross)
- Vice-championne de France espoir (5 000 m)

2018 :

- Championne de France junior (Semi-marathon)
- Vice-championne de France junior (10 km et cross)
- Championnat d'Europe de cross (32e et 1re Française)
- Record de France junior (15 km)

2017 :

- Vice-championne de France junior (10 km)
- Rencontre internationale sur 10 km (Rennes)

2016 :

- 1re sélection en équipe de France (Coupe du Monde cadettes de course en montagne)

2015 :

- Début de la course à pied avec les 10 km de Castres (55'30")

PROCHAINS OBJECTIFS POUR 2022

- Championnats de France Elite en salle à Miramas, en février.
- Championnats du monde WA de semi-marathon à Yangzhou en Chine, en mars.
- Coupe d'Europe AEA du 10 000 m à Pacé en mai.
- Championnats de France Elite à Caen, en juin.
- Jeux Méditerrannéens en Algérie, en juillet.
- Championnats du monde WA aux États-unis, en juillet.

et les Jeux Olympiques sur marathon et 10 000 m en 2024 à Paris...

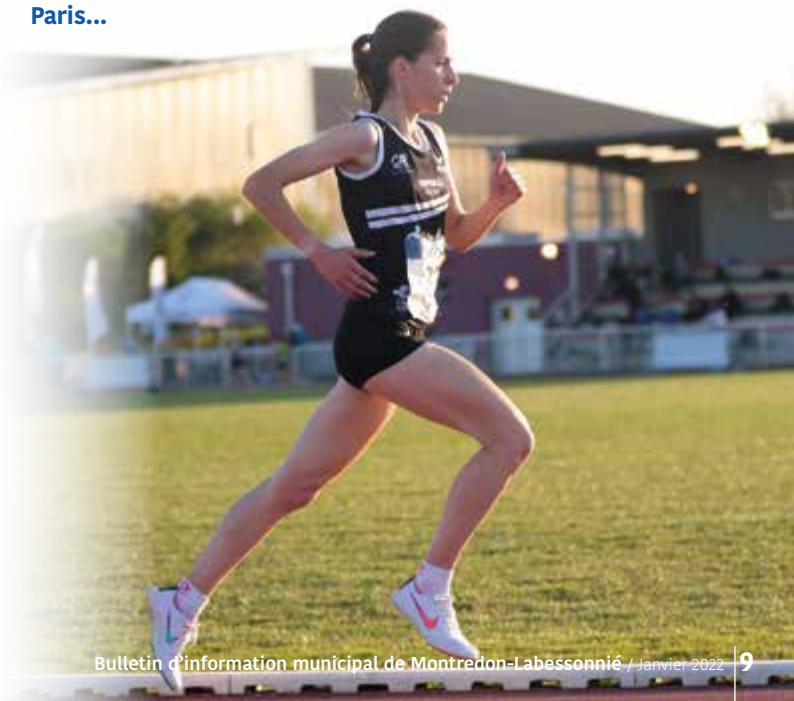

Des changements dans le paysage montredonnais

Cette année atypique en raison de la pandémie a malgré tout vu la réalisation de nombreux travaux qui ont quelque peu bouleversé le paysage montredonnais, 704 969€ y ont été consacrés. Toutefois, certaines réalisations ont été perturbées ou ont pris du retard suite à la pénurie de certains matériaux et d'importants délais de livraison en découlant.

Il a fallu bousculer un certain nombre d'habitudes prises sur la partie haute du Foirail. Cette réorganisation de l'espace public a pour but de protéger les espaces verts du cœur du village. Pour cela, le stationnement a été matérialisé et clairement délimité par des barrières amovibles en cas de besoin (fêtes du village ou autres). Une zone de pique-nique a vu le jour, des corbeilles à papiers ont été installées. Nous avons voulu que le Foirail soit le poumon vert du village, agréable et accueillant.

Les conteneurs à ordures ménagères ont été sortis du pied de l'église et disposés dans des enclos pour les dissimuler. Celà permet une meilleure mise en valeur du bâtiment.

Les murets du Foirail ont fait l'objet d'une cure de rajeunissement, des arbres ont été plantés. Le Monument aux Morts est désormais accessible de tous côtés.

Des distributeurs de sacs destinés à recueillir les déjections canines ont été installés sur les espaces publics de la Commune.

La réfection des routes suites aux inondations du 11 mai 2020 a été finalisée, l'entreprise Carceller a pris en charge les travaux. Pour rappel, la route de Roquemaure, les chemins du Moulin du Roy, de Bouyrols, de la Coste, de la Cormarinié et du Bousquet avaient été très impactés par ces coulées de boues engendrant de fortes dégradations. L'entreprise a pris en charge les travaux adaptés à la situation propre et personnalisée comme le curage des fossés, l'abattage et le dessouchage d'arbres gênants à la réfection, l'enrochement pour consolider les bordures, le sablage et le collage avec l'enduit défini.

La remise en état des routes abîmées par l'usure est une priorité. Plus de 500 000€ y ont été consacrés. En 2021, la Municipalité, en lien avec la Communauté de Communes Centre Tarn, a pris pour importance de refaire :

- La Rivarié
- La Grancarié
- Le Sahuc
- La Saularié
- Le Bousquet
- Le Barthas
- Les Combettes
- Moulin de Cadars
- La Rigaudié
- Le Bosc
- Savin

L'école de la Sigourre manquait d'espace de stockage suite à la création d'une nouvelle classe. Un conteneur a été installé pour accueillir le matériel. Sans oublier les différents travaux comme l'installation informatique, l'électricité et l'acoustique ainsi que la rénovation des jeux des écoles et l'acquisition d'une table de ping-pong.

À l'école des Fournials : isolation, acoustique, électricité, éclairage et installation d'une liaison internet à la cantine.

DE NOMBREUX AUTRES TRAVAUX

- Rénovation de la toiture de l'église de Saint-Martin-de-Calmès (photo ci-dessus).
- Peinture au Planétarium.
- Remplacement d'un circulateur de chauffage à la salle polyvalente.
- Aménagement du 43, rue du Globe (ancienne perception) pour accueillir une jeune entreprise (LM Douc'Heure).
- Réparation de la toiture d'une dépendance du Moulin de Lafargue.
- Les services techniques ont reçu une nouvelle tondeuse-broyeuse.
- Refonte du site internet de la Mairie, qui sera opérationnel en début d'année via www.montredonlabessonnie.fr

Nous avons fait travailler des entreprises locales en les mettant en concurrence pour préserver les intérêts de la Commune. Il faut aussi remercier les employés municipaux pour leur investissement dans les travaux et l'entretien des biens communaux.

AMÉNAGEMENT

Évolution du Bourg-centre

Les projets de valorisation de Bourg-centre sont toujours à l'étude, retardés par l'installation du nouveau Conseil Régional qui pourrait orienter différemment son action. Nous remercions le PARC pour son investissement.

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR

Nous souhaitons faire de cette placette un lieu d'accueil. Des photocopies du croquis de l'emplacement sont disponibles en Mairie. Toutes les idées sont les bienvenues ! Nous sollicitons les Montredonnais afin de donner libre cours à leur imagination. Même sans savoir dessiner, lancez-vous avec feutres et crayons pour nous aider à faire de cet endroit un petit coin qui attire l'œil et qui donne envie de s'attarder dans le village, pour les visiteurs de passage, et de se retrouver pour les habitants de la Commune.

Quand on arrive à Montredon-Labessonnié, le carrefour est la première impression que nous avons du village. Nous devons faire de cet endroit un lieu attirant afin de le mettre en valeur.

A noter, la commande du panneau lumineux a été finalisée, il sera installé en début d'année 2022.

Une boîte à idées est à votre disposition en Mairie pour y glisser vos suggestions d'aménagement paysager et urbain. Merci de votre participation.

CONVENTION FOURRIÈRE

Stationnement

Afin d'agir dans le cadre des dispositions du Code de la Route, un service public de fourrière automobile est entré en vigueur. Compte tenu des différentes problématiques locales en matière de stationnement, il paraît souhaitable de créer un service public de ce type. Un projet de convention de délégation du service public des fourrières automobiles a par ailleurs été adressé aux élus en amont du Conseil municipal.

Ce service a particulièrement pour vocation de procéder à l'enlèvement et à la garde des véhicules stationnés sur la voie publique pour les motifs suivants :

- Véhicules qui compromettent la sécurité des usagers de la route, la tranquillité ou l'hygiène publique, l'esthétique des sites et des paysages classés et la conservation ou l'utilisation normale des voies, notamment par les véhicules de transport en commun (art L 325-1 et R 412-14).
- Véhicules constituant une entrave à la circulation (art. L 412-1 et R 412-51).

- Stationnement en un même point de la voie publique pendant plus de 7 jours consécutifs ou pendant une durée inférieure mais excédant celle fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police (art. L 417-1 et R 417-12 du Code de la Route).
- Véhicules réduits à l'état d'épaves ou en voie de le devenir (art L 325-1).

Il convient donc d'assurer la rémunération des professionnels du secteur privé dans le cadre de la procédure de mise en fourrière. Une convention tarifaire est signée avec un professionnel agréé. Le garage POLO AUTOMOBILES, situé 73, avenue Jean Jaurès à Lagarrigue, a été retenu étant donné qu'il est le seul professionnel agréé du secteur. Les propriétaires des véhicules concernés se verront appliquer les tarifs suivants :

- **120€ HT** pour l'enlèvement et **6,17€ HT/Jour** pour le gardiennage.

Ces tarifs respectent les taux maxima fixés par l'arrêté ministériel du 3 août 2020.

RAPPEL : le stationnement dans la rue des Pyrénées et des Docteurs Lavergne est réglementé avec changement de côté le 1er et le 16 de chaque mois.

ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Dénomination des voies

L'adressage de la Commune (numérotage et dénomination des voies) avance bien. En effet, l'identification et la localisation de toutes les habitations du territoire montredonnais est un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique et facilitera par ailleurs le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes...), le travail des préposés de La Poste et d'autres services publics et commerciaux, la localisation GPS...

L'adressage a été confiée à TIGEO (Tarn Information Géographique), association Loi 1901 opérationnelle depuis le 1er février 2013 dont l'objet principal est la promotion et le développement de l'usage de l'information géographique sur le territoire du Tarn.

La dénomination et le numérotage des voies communales constituent une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du Code Générale des Collectivités Territoriales aux termes duquel « dans toutes les Communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la Commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Au niveau du bourg, la numérotation continue (2, 4, 6, .../ 1, 3, 5 ...) a été conservée. Pour ce qui est de la numérotation sur les voies créées, c'est la numérotation métrique qui a été appliquée (distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation) ce qui facilitera dans le futur l'insertion de nouvelles habitations. La liste des voies est consultable en Mairie.

ECONOMIE D'ÉNERGIE

Extinction de l'éclairage public

L'arrivée de l'éclairage public dans les villes et campagnes a longtemps été vécue comme un progrès d'un territoire développé. Aujourd'hui, la question de l'éclairage public devient un des enjeux majeurs pour les collectivités.

En effet, les évolutions des coûts et leur impact sur l'environnement amènent les Élus à réfléchir pour minimiser les dépenses budgétaires, la pollution lumineuse, préserver la biodiversité en conformité avec différentes lois du Grenelle de l'environnement. La Municipalité étudie la possibilité que cette extinction nocturne soit réalisée.

C'est pourquoi, la période d'extinction variera en fonction de la période de l'année :

- L'hiver, en période scolaire, les lampadaires se rallumeront en fonction des transports scolaires.
- L'été, il n'y aura pas de rallumage de l'éclairage public le matin.
- De l'organisation d'événements sur la Commune ou les alentours (festivités de Noël, fête du village...).

AIDE SOCIALE

Installation de la Croix-Rouge

Interview de la Croix-Rouge qui nous livre ses premières impressions depuis son installation le 8 septembre dernier.

« L'installation de l'antenne de la Croix-Rouge de Réalmont à la Mairie de Montredon-Labessonnié a permis d'éviter des déplacements superflus, onéreux et quelquefois compliqués.

Le local, situé à l'arrière du bâtiment, reçoit les bénéficiaires adressés par l'assistante sociale, un mercredi sur deux à partir de 14 heures pour la distribution des colis alimentaires.

La Croix-Rouge, ce n'est pas seulement une aide alimentaire, c'est aussi de l'accompagnement aux personnes en difficulté. Ce que les gens ne savent peut-être pas, c'est qu'il est possible d'apporter également une aide ponctuelle et de courte durée (facture d'électricité, facture garagiste, plein de carburant...)

N'hésitez donc pas en cas de difficultés à vous adresser à la Mairie pour prendre rendez-vous auprès de l'assistante sociale qui saura vous orienter vers les bénévoles de la Croix-Rouge. »

Les festivités de cet été

Les activités estivales ont été peu nombreuses, toujours en raison de la crise sanitaire, mais certaines ont pu se maintenir en respectant les gestes barrières.

Les marchés nocturnes des producteurs et artisans locaux se sont tenus chaque lundi soir sur la place du Foirail et ont réuni des visiteurs toujours aussi nombreux. Des concerts et promenades en calèche étaient également proposés lors de ces soirées.

Le Feu de la Saint-Jean, qui a eu lieu le 21 juin, a fait le plaisir des petits et des grands, merci à la Banda OKZOU d'avoir animé ce moment. Malheureusement, le feu d'artifice a été annulé pour cause de mauvais temps.

Retenons également le franc succès rencontré par l'Association Blaireaux & Co avec leur semaine d'animation du 10 au 18 juillet sur le thème « Street-Art » au cœur du village.

Arrivée de nouveaux commerces

Deux instituts de beauté ainsi que la reprise du commerce SUC viennent étoffer l'offre sur le centre village.

INTEMPORE'L INSTITUT

Sabrina CUNIER, 31 ans, a ouvert son institut dans la Grand' Rue le 2 novembre dernier, elle a appris avec des professionnels impliqués qui lui ont donné le goût du travail bien fait. Elle vous accueille chaleureusement pour des prestations esthétiques. Sabrina est prothésiste ongulaire, technicienne en extension et rehaussement de cils sans oublier la vente de produits cosmétiques. N'hésitez pas, pour vous faire plaisir ou offrir une prestation en cadeau !

Tél. 06 25 09 54 82
www.facebook.com/IntemporL

OSTEOPATHE

Florent POUDOU, a ouvert depuis 1 an, il remercie les Montredonnais pour leur confiance. Momentanément absent, il rouvrira son cabinet prochainement.

LMM QUINCAILLERIE

Loriane CAZELLES, aidée de Mathieu HORTOLA (son compagnon), a repris la suite de Régis et Chantal SUC au 1er décembre 2021. Elle a acquis ses compétences commerciales, administratives et comptables lorsqu'elle était en poste à la carrière de Peyrebrune. Loriane a pour objectif de reprendre à l'identique l'activité de l'établissement. Bonne installation professionnelle dans le village (Tél. 05 63 75 14 24).

Nous souhaitons une bonne retraite à Régis et Chantal SUC. Ils ont exercé 31 ans à Montredon-Labessonnié à l'établissement SUC et ont cessé leur activité au 30 novembre 2021. Cette boutique permettait de trouver quincaillerie, matériel électrique, jardinage, plomberie, outillage et décoration. Ils remercient les villageois pour leur bienveillance et leur fidélité. Profitez bien de votre retraite bien méritée...

LM DOUC'HEURE INSTITUT

Marine LARROQUE, 25 ans, s'est installée au 43, rue du Globe, au cœur du village. Elle a appris avec des personnes compétentes et bienveillantes qui lui ont permis de faire son métier avec passion. Marine est à l'écoute et attentionnée car elle aime prendre soin de ses clientes afin de répondre à leurs besoins. Elle propose diverses prestations : épilations femmes et hommes, maquillage, rehaussement de cils, onglerie avec pose de semi-permanent et gel, beauté des mains et pieds, sans oublier les soins du visage et du corps. Profitez d'un moment de douceur !

Tél. 06 73 74 94 47
www.facebook.com/LM-Doucheure

Un bel avenir pour Montredon-Labessonnié

Chers concitoyen.nes

Lors de la dernière parution nous n'avions pas pu nous exprimer sur la destruction de l'ancien Utile, et pour cause celle-ci a débuté une semaine après que l'on nous ait demandé de rendre notre article, et ceci deux mois avant sa parution. La destruction de cet immeuble communal, acquis en très bon état, est une mauvaise décision de gestion dans la mesure où l'on se prive des revenus immobiliers d'un commerce et d'une maison d'habitation, sans compter que l'on détruit un très bon emplacement commercial. Ce montant perdu est estimé à 11 000€ par an. En plus de cela, ce chantier a coûté 30 000€ et il faudra en compter autant pour réaménager le lieu. Si l'on fait une projection sur la durée d'un seul mandat de 6 ans, la perte cumulée pour la collectivité dépasse les 100 000€ sans même compter l'achat initial du bâtiment. Nous aurions pu en faire des choses utiles, avec une pareille somme. Quant l'aménagement de cet endroit sera fini nous ferons le bilan.

Concernant la protection de l'environnement, les déchets de démolition ont été jetés dans la décharge sauvage de Canto-Cocut, avant d'être en partie déplacés vers une destination inconnue suite au mécontentement d'une partie de la population.

Il apparaît clairement que la mairie, propriétaire des déchets jusqu'à leur élimination finale dans une filière agréée n'a pas répondue à ses obligations légales en matière d'élimination des déchets de démolition. Nous avons demandé en juin dernier qu'un arrêté municipal soit pris pour fermer définitivement les deux décharges sauvages. Celui-ci n'a pas encore été pris à ce jour.

Dans le poste des dépenses inutiles, monsieur le maire a également prévu de détruire l'immeuble du 36 Grand Rue, acquis en bon état en janvier 2019 après avoir cassé une vente entre particuliers. Nous demandons, à nouveau, que le projet de destruction soit abandonné afin d'héberger des projets tels que maison des jeunes, maison pour les associations, ou encore un espace partagé pour les entrepreneurs de la commune.

Pour votre information, le projet de site éolien industriel aux abords direct du lac et en contre-haut du village de Bellegarde n'est pas abandonné. Le prochain jugement, en appel de l'autorisation accordée par le préfet, devrait intervenir dans le premier trimestre 2022. Ce site, s'il venait à se réaliser, serait une véritable catastrophe pour tous les riverains, pour l'avifaune locale qui compte des espèces protégées, et pour le tourisme. Ce serait aussi, avec certitude, une porte d'entrée pour installer de multiples autres éoliennes de 125 mètres de hauteur sur toute la commune. L'éolien qui abîme nos vies, non merci. Le photovoltaïque sur les toits, oui d'accord. A ce sujet nous regrettons que le projet de construction en autofinancement d'un bâtiment photovoltaïque proposé par le club de rugby pour faire des tribunes supplémentaires ait été rejeté par le maire sans motif valable de notre point de vue. La place nous manque ici pour vous parler d'autres sujets, aussi nous vous donnons rendez-vous fin janvier pour notre premier bulletin d'information hors journal municipal qui sera diffusé sur les réseaux sociaux. Nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année 2022.

Notre adresse mail : elus.unbelavenir@yahoo.com
Notre site internet : elus-un-bel-avenir.com

Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires.

Etat civil

Du 8 mai au 27 octobre 2021

BIENVENUE À...

Léyam ASTIER, Jade DONNADILLE CORBIÈRE, Mya GASTOU et Levi JUAN.

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

Marielle BASCOUL et Jean-Cédric GERMAIN, Mélina BRÉDARIOL et Jordan AZÉMA, Juliette FERNANDÈS et Laurent BOUYSSY, Mathilde MULLER et Antonin LARGER, Julie ROUX et Nicolas BARREIRA, Isabelle VAREILLES et Daniel GUIRAUD.

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Christian ALBERT, Christian BAÏSSE, Jean Louis BAÏSSE, Marie Thérèse BAÏSSE épouse ROUX, Juliette BENEZECH veuve BENNE, Emilie BOURRIÉ veuve BOURRIER, Marie-Thérèse CALVET veuve BUSCAYLET, Bertrand CLARISSE, Marie-Thérèse D'OLIER veuve GRELLIER, Madeleine ENJALBERT épouse PLANELLS, Isabelle ESCANEZ épouse SUMINSKI, Berthe FABRE, Gabriel GAUTRAND, Joseph LACROUX, Léontin-Minel MIHAI, Lucien MOLINIÉ, René VAREILLES, Chantal VERDEIL veuve DELMAS.

ainsi que... Eva ALBO « Jalan », Marcelle CALVET « Lavaur », Raymond CORBIERE « L'Arthuzié », Alice CURVALE « Parry », Annie GABRINI « La Souque », Jean GIRARDIN « Labessonnié », Yves MOLINIÉ « La Bouriette », Nicole PINEL « La Grélarié ».

À Noter

LA PAILLOTTE DE BEZAN

Appel à candidature pour la buvette au barrage de Bezan en période estivale. Un loyer sera fixé charges comprises (eau et électricité). Cet été, la paillotte est restée fermée au mois d'août. Nous souhaitons vivement que ce site soit un lieu de villégiature optimisé avec possibilité de restauration.

Contacts

Mairie de Montredon-Labessonnié
Tél. 05 63 75 14 18.
www.montredonlabessonnie.fr
mairie.montredonlabessonnie@wanadoo.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Fermée le mercredi après-midi.

PERMANENCES

Le Maire
Le lundi de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 06 76 01 35 18.
Les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

La Députée du Tarn
Mme Muriel ROQUES ETIENNE
muriel.roquesetienne@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire au 63 avenue Gambetta à Albi.

La Communauté de Communes Centre Tarn
Accueil : 05 63 79 21 27.
Service Jeunesse : 05 63 55 66 41.
Présence à Montredon-Labessonnié d'un agent polyvalent de l'Intercommunalité (Jean-Pol THONET), aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme et de la Médiathèque.
Tél. 05 31 81 95 61.

La Mutuelle Sociale Agricole
2e lundi de chaque mois de 9h à 12h,
sur rendez-vous au 05 63 48 40 19.

L'Assistante Sociale
Le mardi de 9h à 12h, sur rendez-vous au 05 63 48 17 20.

La Mission Locale (Aide à l'emploi pour les -25 ans)
2e mercredi de chaque mois de 9h à 12h,
sur rendez-vous au 05 63 51 63 20.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Docteur BREAS (lundi au samedi) : 05 63 70 56 39.
- Docteurs François JOLLET - Sarah SPINA (jeudi matin et mercredi matin) : 05 63 45 58 45 ou 05 63 55 54 90.
- Kinésithérapeutes, Christophe POIROT et Adeline GALZIN : 05 63 75 11 12.
- Les infirmières, Sandrine THEVENIN, Sophie ROQUES et Noélia GARCIA-NAVIO : 06 45 18 66 17.
Pascale BARNA-LEGRAND : 06 71 09 86 43.
Mélanie MANCARDO : 06 61 36 09 35.
Marilyne RAHOUX : 06 74 64 47 88.
Dominique RIVIERE : 06 76 74 91 55.
Pauline MARAVAL : 06 74 76 32 31.
- Sage-femme, Fabienne ABRIAL : 06 15 18 72 11.
- Pédicure Podologue, Marielle BISCAY : 05 63 53 92 18.
- Orthophoniste, Morgane BARDOU : 05 36 29 01 24.
- Psychologue clinicienne Psychothérapeute, Muriel WINSBACK : 06 64 81 82 68.
- Psychomotricien, Sébastien CHOPINEAU : 06 73 00 66 02.

Ne pas jeter sur la voie publique.
Conception : www.creajgraphique.com | 81360 Montredon-Labessonnié